

CONCOURS GÉNÉRAL DES LYCÉES

—

SESSION 2022

—

SCIENCES ET TECHNIQUES SANITAIRES ET SOCIALES

(Classes de terminale série ST2S)

EPREUVE D'ADMISSIBILITE

Durée : 5 heures

—

L'usage de la calculatrice est interdit

Consignes aux candidats

- Ne pas utiliser d'encre claire
- N'utiliser ni colle, ni agrafe
- Numéroté chaque page en bas à droite (numéro de page / nombre total de pages)
- Sur chaque copie, renseigner l'en-tête + l'identification du concours :

Concours / Examen : CGL

Epreuve : 101

Matière : ST2S

Session : 2022

Tournez la page S.V.P.



Source : Ministère des Solidarités et de la Santé, <http://solidarites-sante.gouv.fr>

*« Chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé »
Article 1 de la Charte de l'environnement 2004,
adossée à la Constitution Française par la révision constitutionnelle du 1er mars 2005*

« Environnement d'aujourd'hui, santé de demain »

OMS

L'environnement est l'ensemble des éléments naturels qui entourent un individu (humain, animal, végétal) ou son espèce, ou encore l'ensemble des conditions naturelles et culturelles qui constituent le cadre de la vie d'un individu et sont susceptibles d'agir sur lui.

Source : D'après Encyclopédie universalis

1. Argumenter la nécessité d'intégrer l'environnement dans la réponse aux besoins de santé et de bien-être de la population.

La notion d'inégalité environnementale, apparue en France dans les années 2000, est au cœur des liens qui sont aujourd'hui explorés entre environnement et santé. [...] Les inégalités environnementales se définissent comme des situations de surexposition potentielle de population(s) à un ou des facteurs de risques ou de nuisances environnementaux.

Source : La démarche de caractérisation des inégalités environnementales, Institut national de l'environnement industriel et des risques (INERIS),

En ligne sur <https://www.ineris.fr> consulté le 17 septembre 2021

2. Expliquer comment le processus d'élaboration des politiques sociales et de santé peut favoriser la réduction des inégalités environnementales.

La plupart des leviers d'actions en matière de santé environnementale et d'amélioration du cadre de vie se situent au niveau territorial. C'est également à cet échelon de proximité que ces enjeux peuvent apparaître les plus tangibles, facilitant leur nécessaire appropriation par la population.

Source : Rapport d'information, santé environnementale : une nouvelle ambition, commission des affaires sociales, 24 mars 2021

3. Commenter cette affirmation en illustrant votre réflexion par des exemples d'actions.

Annexes

N° des annexes	Titre des annexes - Sources
1	Plan National Santé-Environnement 4 : « un environnement, une santé » (2021-2025) <i>La synthèse du PNSE4, mars 2021, Gouvernement de la France, En ligne sur le site du Ministère des solidarités et de la santé, https://solidarites-sante.gouv.fr/ Consulté le 25 octobre 2021</i>
2	Environnement et quartier prioritaire de la politique de la ville <i>Observatoire National de la Politique de la Ville, Bien vivre dans les quartiers prioritaires, Rapport annuel 2019, Disponible sur www.onpv.fr Consulté le 5 octobre 2021</i>
3	Les points noirs environnementaux <i>Nicolas Laruelle, Franck Doucet, La transition, un levier de développement pour les quartiers populaires, Note rapide de l'Institut Paris Région, N°887 d'avril 2021 Disponible sur institutparisregion.fr Consulté le 5 octobre 2021</i>
4	Pollution de l'air : les zones rurales ne sont pas épargnées <i>Pollution de l'air : les zones rurales ne sont pas épargnées Rubrique Actualités, ATMO Nouvelle Aquitaine, Publié le 17 février 2021 Disponible sur atmo-nouvelleaquitaine.org Consulté le 5 octobre 2021</i>
5	Étude sur les expositions professionnelles à des agents cancérogènes respiratoires <i>Fréry N, Moisan F, Schwaab Y, Garnier R. Expositions professionnelles à des agents cancérogènes respiratoires chez les salariés en 2010. BEH du 22 mai 2018 Disponible sur santepubliquefrance.fr Consulté le 5 octobre 2021</i>
6	Urbanisme et promotion de la santé <i>H. Barton et C.Tsourou, Urbanisme et santé : Un guide de l'OMS pour un urbanisme centré sur les habitants Association internationale pour la promotion de la Santé et du Développement Durable, Publié en 2004 En ligne sur le site de l'OMS Bureau régional Europe Disponible sur https://www.euro.who.int/ Consulté le 5 octobre 2021</i>
7	Développer un urbanisme favorable à la santé <i>H. Barton, Urbanisme et aménagements favorables à la santé : une obligation morale La santé en Action – décembre 2015 N°434, INPES Disponible sur www.santepubliquefrance.fr/ Consulté le 5 octobre 2021</i>
8	Cadre de référence pour un urbanisme favorable à la santé <i>Dossier Thématique « L'urbanisme favorable à la santé » Villes et Territoires Languedoc-Roussillon, Publié en 2018 Disponible sur https://www.villesetterritoiresslr.fr/ Consulté le 5 octobre 2021</i>
9	Une approche complexe de la santé environnementale <i>Outil d'aide à l'action "Promotion de la santé Environnementale", Sous la coordination de l'IREPS Rhône-Alpes</i>

	Consultable sur ireps-ara.org Publié en septembre 2011
10	Le quartier Nancy Grand Cœur a été conçu avec les habitants <i>N. Quérue, « Le quartier Nancy Grand Cœur été conçu avec les habitants » . La santé en Action – décembre 2015 N°434, INPES Disponible sur www.santepubliquefrance.fr/ Consulté le 5 octobre 2021</i>
11	Puteaux, un quartier métamorphosé... <i>Eco-quartier des Bergères, Ville de Puteaux (Ile de France),. Disponible sur www.ecoquartier.puteaux.fr Consulté le 5 octobre 2021</i>
12	Du radon dans mon habitation en Nouvelle Aquitaine <i>Plaquette : le radon dans votre habitation Publié en novembre 2019 DREAL Disponible sur www.santeenvironnement-nouvelleaquitaine.fr/ Consulté le 5 octobre 2021</i>
13	Atelier “Ma conso, ma santé” <i>Lancement des ateliers « ma conso, ma santé » Publié le 06 mars 2020 Site Acteurs-Actions Santé Environnement Nouvelle Aquitaine Disponible sur www.santeenvironnement-nouvelleaquitaine.fr Consulté le 5 octobre 2021</i>
14	Le projet en santé-environnement de la ville de Canteleu <i>Fiche projet, Actions d'amélioration de la qualité de l'air intérieur et de sensibilisation à destination du personnel de la commune, des écoliers, et des personnes en situation de précarité, Ville de Canteleu, 2020 Disponible sur https://territoire-environnement-sante.fr Consulté le 5 octobre 2021</i>

Document 1- Plan National Santé-Environnement 4 : « un environnement, une santé » (2021-2025)

La santé environnement est l'affaire de tous. Le quatrième plan national santé environnement porte une ambition : mieux comprendre les risques auxquels chacun s'expose afin de mieux se protéger et protéger son environnement.

Fondé sur l'approche « Une seule santé », il doit permettre à chacun, citoyen, consommateur, élu, professionnel, chercheur, d'agir pour un environnement favorable à toutes les santé. Pour ce faire, le PNSE 4 comporte des actions plus concrètes et moins nombreuses que les plans précédents, au plus proche des besoins de chacun. [...]

Il comporte 4 axes prioritaires :

- s'informer, se former et informer sur l'état de notre environnement et les bons gestes à adopter pour notre santé et celle des écosystèmes ;
- réduire les expositions environnementales affectant la santé humaine et celle des écosystèmes sur l'ensemble du territoire ;
- démultiplier les actions concrètes menées par les collectivités dans les territoires ;
- mieux connaître les expositions et les effets de l'environnement sur la santé des populations et sur les écosystèmes.

Source : La synthèse du PNSE4, mars 2021, Gouvernement de la France,
En ligne sur le site du Ministère des solidarités et de la santé, <https://solidarites-sante.gouv.fr/>
Consulté le 25 octobre 2021

Document 2 – Environnement et quartier prioritaire de la politique de la ville

Au-delà du manque de certaines infrastructures dans leur quartier, les habitants de quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) sont confrontés, de manière nettement plus intense que les autres, à des problèmes [...] de bruit (50 % contre 27 %) et d'environnement dégradé, mal entretenu ou sale (46 % contre 20 %). [...] Les habitants de QPV déclarent plus souvent que les autres manques d'équipements que ce soit de sports, de loisirs, de santé, de services (27 % contre 18 %).

Les travaux sur l'offre d'équipements des QPV montrent que la part de la population qui a potentiellement accès, en 15 minutes de marche, aux professionnels de santé, aux équipements culturels et aux équipements sportifs est plus importante en QPV que dans les autres quartiers des unités urbaines englobantes. Mais certains équipements ou services sont moins nombreux (dentistes) ou variés (sport).

Source : *Observatoire National de la Politique de la Ville, Bien vivre dans les quartiers prioritaires
Rapport annuel 2019, extrait de la page 36
Disponible sur onpv.fr Consulté le 5 octobre 2021*

Document 3 – Les points noirs environnementaux

En 2015, la géographie de la multi-exposition aux pollutions et nuisances [...] identifiait 864 « points noirs environnementaux ». [...]

Ce sont les 864 mailles carrées de 500 mètres (parmi les 49 226 mailles couvrant le territoire régional) qui présentent un dépassement des valeurs réglementaires pour au moins 3 des 5 pollutions ou nuisances considérées : pollution de l'air, bruit, pollution des sols, pollution de l'eau distribuée et émissions industrielles. Ce travail, en cours d'approfondissement [...] inclura de

nouvelles dimensions de la défaveur environnementale (carence en espaces verts, freins à la marche à pied, îlots de chaleur urbains...).

Une personne résidant dans un QPV a près de deux fois plus de probabilités qu'une autre d'être concernée par un point noir (22% contre 12%). Cette plus forte exposition aux pollutions et nuisances ne se limite pas aux stricts périmètres des quartiers populaires et concerne souvent de vastes espaces alentour, notamment dans l'ouest de la Seine-Saint-Denis et le nord des Hauts-de-Seine, largement marqués par l'activité industrielle passée (pollution des sols) et présente (émissions industrielles), autant que par les infrastructures routières (pollution de l'air et bruit) : ainsi, une personne résidant dans l'une des 158 communes franciliennes qui comptent au moins un QPV a également deux fois plus de probabilités qu'une autre d'être concernée par un point noir (17 % contre 9%). La plus forte exposition se vérifie aussi à l'échelle de l'ensemble des 34 intercommunalités qui comptent au moins un QPV.

*Source : Nicolas Laruelle, Franck Doucet , La transition, un levier de développement pour les quartiers populaires, Note rapide de l'institut Paris Région, N°887 d'avril 2021
Disponible sur institutparisregion.fr Consulté le 5 octobre 2021*

Document 4 - Pollution de l'air : les zones rurales ne sont pas épargnées

En zone rurale, nous sommes moins exposés à certains polluants que dans les agglomérations urbaines. C'est le cas par exemple des oxydes d'azote qui sont rejetés principalement par les véhicules à moteur. Pour autant, à la campagne on retrouve dans l'air d'autres polluants : les pesticides utilisés en agriculture, des particules à des niveaux parfois soutenus durant l'hiver (issues des feux de cheminées notamment), ou de l'ozone durant l'été (à des niveaux qui peuvent même être supérieurs à ceux relevés dans les centres villes).

En Nouvelle-Aquitaine l'agriculture est à l'origine de près d'1/3 des émissions de particules en suspension (PM10) dans l'air. Au printemps, lorsque l'activité agricole reprend, le secteur peut émettre jusqu'à 70% des particules présentes dans l'air. L'agriculture est d'ailleurs régulièrement à l'origine de pics de pollution printaniers d'ampleur régionale, voire nationale.

*Source : Pollution de l'air : les zones rurales ne sont pas épargnées,
Rubrique Actualités ATMO Nouvelle Aquitaine, Publié le 17 février 2021
Disponible sur atmo-nouvelleaquitaine.org Consulté le 5 octobre 2021,*

Document 5 - Étude sur les expositions professionnelles à des agents cancérogènes respiratoires

Introduction – Les cancers respiratoires sont les plus fréquents des cancers professionnels, mais très peu de données sont disponibles pour quantifier l'exposition professionnelle aux cancérogènes respiratoires. L'objectif de l'étude était d'évaluer en France la proportion de salariés exposés à des agents cancérogènes respiratoires et d'identifier les groupes professionnels les plus exposés, à des fins de prévention.

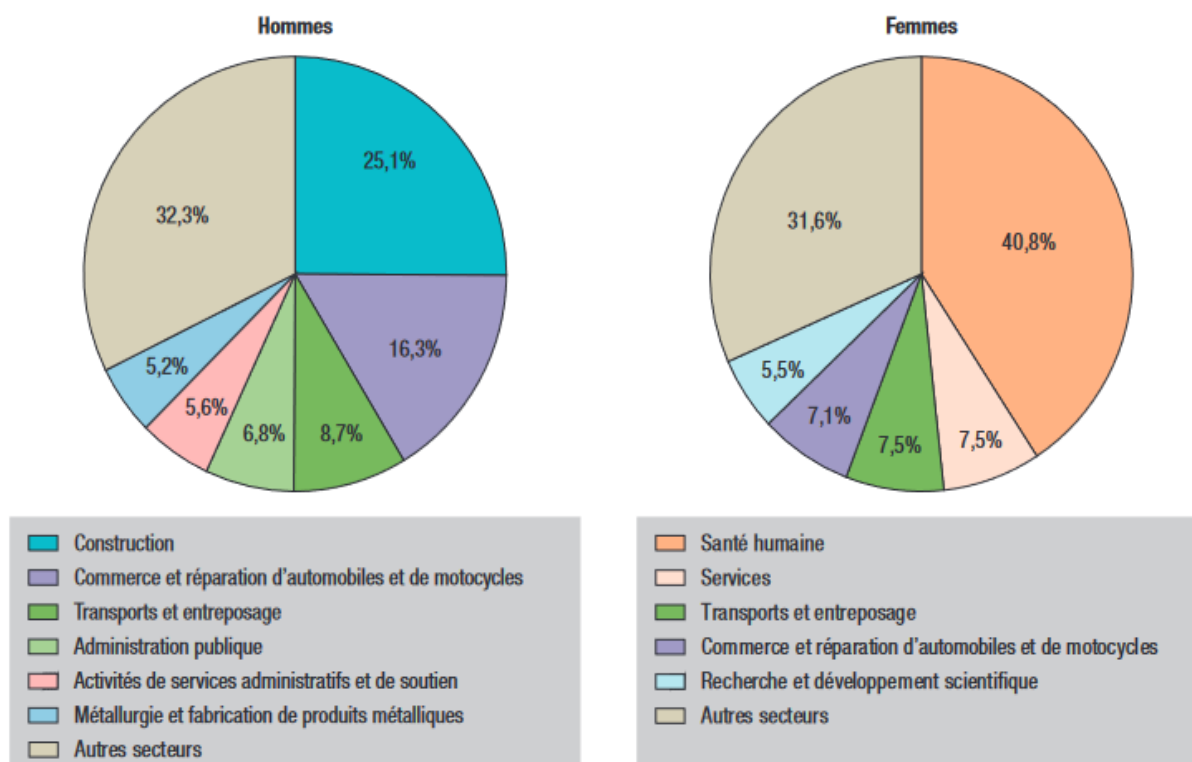
Méthode – À partir des données de l'enquête Sumer 2009-2010 sur l'exposition des salariés en France, Santé publique France a calculé des proportions de salariés exposés à des cancérogènes respiratoires selon le secteur d'activité et la famille professionnelle. Les agents cancérogènes respiratoires sélectionnés sont les rayonnements ionisants et 15 cancérogènes chimiques respiratoires, différenciés selon leur action au niveau de l'appareil broncho-pulmonaire ou de la sphère ORL.

Résultats – En France, en 2010, environ 2 millions de salariés (environ 1,7 million d'hommes et 300 000 femmes) ont été exposés à au moins un cancérogène de l'appareil respiratoire et 22% d'entre eux avaient au moins une double exposition. Si chez les hommes, les secteurs de la construction, de la réparation automobile et du transport et de l'entreposage sont prépondérants et impliquent essentiellement des agents chimiques, chez les femmes, l'exposition se concentre dans le secteur de la santé où sont présents les rayonnements ionisants en plus des agents chimiques.

Discussion – conclusion – Cette étude a permis de quantifier un effectif important de salariés exposés à des cancérogènes respiratoires en France, en particulier dans certains secteurs et groupes professionnels.

Une meilleure connaissance des protections mises en place dans ces secteurs et professions sont nécessaires pour assurer une prévention adéquate à ces risques cancérogènes.

Répartition par secteur d'activité des salariés exposés à au moins un cancérogène respiratoire



Source : Fréry N, Moisan F, Schwaab Y, Garnier R. Expositions professionnelles à des agents cancérogènes respiratoires chez les salariés en 2010.

BEH du 22 mai 2018 n°12-13, pp. 246-251

Disponible sur santepubliquefrance.fr Consulté le 5 octobre 2021

Document 6 - Urbanisme et promotion de la santé

Les objectifs de santé liés à l'urbanisme [...] illustrent comment, en agissant sur toute une série de facteurs de la vie des villes, l'urbanisme peut aussi bien promouvoir la santé et la qualité de la vie, que leur être nuisible.

Un type d'urbanisme favorable à la santé implique des pratiques d'aménagement qui tendent à promouvoir la santé et le bien-être ce qui présente beaucoup de points communs avec les principes du développement durable et nécessite de porter une attention particulière aux êtres humains et à la manière dont ils traitent l'environnement dans leurs projets urbains plutôt que de se préoccuper uniquement du bâti et de l'économie.

Un urbanisme en faveur de la santé implique d'intégrer au sein même du processus décisionnel des valeurs telles que l'égalité, la coopération intersectorielle et la participation. [...]

Promouvoir l'égalité comme pivot de l'urbanisme pour la santé implique de mettre en œuvre des politiques qui visent à améliorer les niveaux de vie des populations vulnérables et défavorisées. Il convient de garder à l'esprit la diversité des habitants des villes, que ce soit en termes d'âge, de sexe, d'aptitude physique, d'origine ethnique et de situation économique.

Mettre le principe de l'égalité au cœur même des pratiques d'urbanisme réduit le déséquilibre qui existe au sein du tissu urbain, il permet de réduire les problèmes liés à la pollution de l'air, aux nuisances sonores et à l'accès aux transports. C'est permettre d'améliorer encore la qualité des espaces publics ainsi que la cohésion sociale, de promouvoir des modes de vie sains et de créer des emplois.

*Source : H. Barton et C. Tsourou,
Urbanisme et santé : Un guide de l'OMS pour un urbanisme centré sur les habitants, Publié en 2004
Association internationale pour la promotion de la Santé et du Développement Durable
En ligne sur le site de l'OMS Bureau régional Europe
Disponible sur <https://www.euro.who.int/> Consulté le 5 octobre 2021*

Document 7 - Développer un urbanisme favorable à la santé

Quel est l'objet de l'urbanisme et de la planification ? S'agit-il, dans les agglomérations, d'avoir des rouages bien huilés, de créer un cadre convivial ou une société plus équitable ? S'agit-il d'encourager le développement économique ou de lutter contre le changement climatique ? Dans une certaine mesure, il s'agit de tout cela. Quel en est donc le principe fondamental ? [...]

Des menaces sanitaires

[...] Aujourd'hui, nous devons affronter le fardeau croissant des maladies non transmissibles. Or, se reposer exclusivement sur le système de soins pour résoudre ces problèmes est une erreur en termes de réalités sanitaires et économiques. [...] La menace sanitaire qu'affrontent les populations urbaines risque de paralyser les systèmes de soins à travers le monde. Par de nombreux aspects, nous bâtissons actuellement, dans nos milieux de vie, des conditions défavorables à la santé.

Les gouvernements nationaux et les collectivités locales sont concernés par cette crise. [...] Quelques exceptions notables mises à part, la prise de décision cloisonnée prédomine : la planification de la santé est axée sur la prestation de services aux patients, ignorant tacitement les nombreux facteurs sociétaux et environnementaux, dans certains cas sources mêmes de leurs maladies.

Un environnement bénéfique

[...] Les caractéristiques d'un environnement urbain favorable à la santé sont les suivantes : un air sain et une eau pure ; le contact avec la nature ; un vaste panel de logements abordables et de bonne qualité ; des réseaux de transport en commun actifs, sûrs et pratiques ; une vaste gamme d'équipements locaux ; des opportunités d'aires de jeux extérieures variées et sans danger ; des espaces de rencontres conviviaux, exempts de bruits excessifs et – avant tout – des modèles spatiaux donnant accès à un éventail d'emplois, d'équipements de haute qualité et de réseaux sociaux plus étendus, sans recours nécessaire à la voiture. Tout un programme !

Des alliances à construire

La seule façon de créer des villes durables et favorables à la santé est de coopérer, forger des alliances, chercher des solutions pratiques qui allient aspirations sociales, environnementales et économiques.

Dans un tel contexte d'urgence et de menaces sur la santé globale des populations, concevoir un urbanisme favorable à la santé est une obligation morale.

Source : Barton Hugh, *Urbanisme et aménagements favorables à la santé : une obligation morale*

La santé en Action – décembre 2015 N°434, INPES

Disponible sur www.santepubliquefrance.fr/ Consulté le 5 octobre 2021,

Document 8 – Cadre de référence pour un urbanisme favorable à la santé



Source : Dossier Thématique « L'urbanisme favorable à la santé »

Villes et Territoires Languedoc-Roussillon, Publié en 2018

Consulté le 5 octobre 2021

Disponible sur <https://www.villesetterritoireslr.fr/>

Document 9 - Une approche complexe des actions en santé environnementale

Etienne Van Steenberghe et Dominique Dumont précisent que « si la santé environnementale est abordée principalement à partir de la notion de risque, elle induit alors prioritairement des mesures objectivées. Dans ce cas, les actions seront surtout centrées sur des indicateurs d'effet et d'efficacité. Les professionnels de la santé occupent dès lors une place centrale. Par contre si elle est vue sous un angle plus dynamique avec comme finalité l'augmentation de la qualité de vie, la participation, la capacité d'action et la prise de conscience sont probablement quelques termes centraux. L'action prend alors une dimension différente et est le plus souvent partagée entre les professionnels de la santé et les membres de la communauté ».

[...] C'est davantage à une éducation à la citoyenneté, à l'esprit critique et à la complexité qu'il faut s'attacher, d'autant plus que les approches sanitaires et environnementales sont parfois contradictoires : en effet, si d'un côté une politique hygiéniste est de mise pour des questions sanitaires (mouchoirs, essuie-mains jetables pour éviter la prolifération des microbes...), des recommandations environnementales pourraient lui être opposées (production de déchets, mouchoirs blanchis au chlore...). Il s'agit alors bien d'éduquer à la recherche d'informations et à leur analyse.

La question des risques n'est toutefois pas à exclure totalement : c'est une approche uniquement centrée sur les risques qui est à éviter. Mais ces informations sur les risques ou plus globalement sur tout ce qui est jugé utile à la compréhension d'une problématique posent la question de la place de l'information dans une démarche éducative. [...]

La vision de l'homme telle que proposée par Philippe Lecorps, dans sa définition de l'éducation pour la santé, révèle toute la complexité humaine. Pour lui, l'éducation pour la santé, est un acte d'accompagnement de « l'homme pris dans ses trois dimensions : de sujet individuel désirant et contradictoire, de sujet inséré dans une culture qui le modèle et le contraint, de sujet politique, collectivement responsable et tout à la fois dépossédé des choix de société qui conditionnent la qualité de vie ». Ainsi, des jeux de contraintes, des effets de contextes, des situations familiales, sociales, professionnelles, et plus globalement les éléments de la vie quotidienne, interagissent dans la construction des comportements et dans le processus de changement.

Face à cette complexité humaine, les connaissances ne doivent pas être déconnectées des représentations individuelles et collectives. Elles doivent entrer dans « la réalité de nos situations, c'est-à-dire dans un ordre constitué de croyances, de valeurs, de repères ». Cette approche suppose que les informations soient coproduites avec les personnes concernées car elles possèdent leur propre savoir et c'est la condition pour qu'une appropriation d'information soit possible.

[...] C'est face à cette profonde discordance entre les enjeux environnementaux et le contexte sociétal général que les acteurs doivent parvenir à dégager des leviers d'action qui impliquent nécessairement de chercher à modifier ce modèle de civilisation.

*Source : Outil d'aide à l'action "Promotion de la santé Environnementales",
Sous la coordination de l'IREPS Rhône-Alpes
Publié en septembre 2011, Consultable sur ireps-ara.org*

Document 10 - Le quartier Nancy Grand Cœur a été conçu avec les habitants

Entretien avec Malika Dati, vice-présidente déléguée à la Participation citoyenne, associative et territoriale, au conseil de Développement durable, aux Mobilités à la communauté urbaine du Grand Nancy.

Comment avez-vous conçu l'ÉcoQuartier Nancy Grand Cœur, au centre-ville ?

C'est un projet d'aménagement urbain d'envergure, sur quinze hectares en plein cœur de l'agglomération, au pied de la gare TGV. Dans cet espace sont prévus des logements, des bureaux, des commerces et des espaces publics.

Pour redessiner le cœur de la ville, nous nous sommes fixés plusieurs objectifs : développer un quartier central vivant, avec des programmes qui favorisent le mieux vivre ensemble et la mixité sociale et intergénérationnelle ; renouveler le bâti en préservant le patrimoine ; atteindre une bonne performance énergétique des constructions ; faire venir la nature en ville et repenser la mobilité, en limitant la place de la voiture.

Ainsi, de nouveaux jardins seront aménagés, avec des bassins d'eau pour offrir aux habitants une respiration et un apaisement. Pour encourager l'usage des transports en commun, du vélo ou de l'auto-partage, nous innovons dans nos approches. Par exemple, nous discutons avec les promoteurs immobiliers de la possibilité d'inclure la mobilité comme un service intégré dans le prix du logement.

[...].

Le nouveau cadre de vie a été conçu dans une démarche collaborative. Le quartier Nancy Grand Cœur a été conçu avec les habitants. Environ deux cents personnes se sont réunies, tous les trois mois, lors d'ateliers thématiques consacrés à l'éco-mobilité et à l'usage de l'espace public. Des idées ont émergé et, dans un deuxième temps, des petits groupes d'une trentaine de personnes se sont déplacés pour les tester sur le terrain. L'intelligence collective permet de mettre du bon sens en amont des projets et de dessiner des espaces adaptés aux besoins des habitants.

[...] Par ailleurs, Nancy Grand Cœur sera un quartier « basses calories », puisque les habitants et les usagers pourront pratiquement tout faire en quelques minutes à pied. La marche doit redevenir une notion de plaisir, et l'espace public est conçu pour cela. Toutefois, il est nécessaire d'accompagner les personnes dans cette démarche, sans être moralisateur ; c'est pourquoi nous avons un projet de jeu pour 2016 : Les Mollets d'or. L'idée est de créer une application numérique pour favoriser la marche et le vélo. Les déplacements ainsi effectués donneraient des points, transformables en bons d'achat auprès des commerçants du quartier, que nous comptons bien mettre dans la boucle.

Propos recueillis par Nathalie Quérueu, journaliste.

Source : « Le quartier Nancy Grand Cœur été conçu avec les habitants »
La santé en Action – décembre 2015 N°434, INPES
Disponible sur www.santepubliquefrance.fr/ Consulté le 5 octobre 2021

Document 11 - Puteaux, un quartier métamorphosé...



Le parti d'aménagement de l'Éco-Quartier¹ des Bergères consiste à conserver l'idée de faire du rond-point des Bergères le cœur du quartier en le transformant en un parc de près de 28 000 m². La route nationale, de grand passage, sera aménagée en voie couverte avec jardins et murs végétalisés.

- **Le Parc** : La couverture de la route départementale permet de créer un parc paysager, une mixité urbaine, sociale et intergénérationnelle sans voiture, lieu de repos, de détente et d'agrément. Il permet de relier les deux côtés du quartier des Bergères ;
- **L'anneau intérieur bâti** : Autour de ce parc, des bâtiments de faible hauteur et réguliers permettent d'accentuer l'effet de couronne. Des commerces y sont implantés en pied d'immeuble avec, en partie sud, des commerces de bouche avec terrasse sur le parc ;
- **L'anneau extérieur bâti** : Des commerces y sont implantés en pied d'immeuble ;
- **Les îlots sur jardin** : Les îlots autour du parc central bénéficient de jardins à l'intérieur et ouverts ; ce sont de véritables jardins publics dépourvus de toute circulation automobile.

*Source : Eco-quartier des Bergères, Ville de Puteaux (Ile de France)
Disponible sur www.ecoquartier.puteaux.fr Consulté le 5 octobre 2021*

¹ « Un ÉcoQuartier est un projet d'aménagement qui intègre les enjeux et principes de la ville et des territoires durables », Site Démarche ÉcoQuartier - Ministère de la Transition écologique.

LE RADON, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Définition :

Le radon est un **gaz radioactif d'origine naturelle**, présent dans la croûte terrestre (particulièrement dans les sols granitiques). Il est inodore et incolore et se diffuse dans l'air, à très faible concentration.



Quels sont les risques ?

Il est la 1^{re} source d'exposition de l'homme aux rayonnements ionisants d'origine naturelle. Depuis 1987, le Centre international de recherche sur le cancer de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a reconnu le radon comme cancérigène pulmonaire certain pour l'homme. En France, il est la 2^e cause de cancer du poumon derrière le tabac. L'exposition simultanée au radon et à la fumée de cigarette augmente significativement le risque de décès.

Qu'est-ce qui favorise sa présence ?

Le radon se concentre dans les locaux fermés et résulte de nombreux paramètres comme par exemple :

- **des caractéristiques du sol** (concentration naturelle, présence d'un sous-sol en terre battue, présence de fissures dans la roche) ;
- **des caractéristiques du bâtiment** (procédé de construction, fissuration de la surface en contact avec le sol, système d'aération, etc.) ;
- **de l'installation de menuiseries étanches** sur des bâtiments anciens sans dispositif d'aération ;
- **le mode de vie des occupants** vis-à-vis de l'aération des locaux.



En 2019, [...], des conseillers F.A.I.R.E. (ex-conseillers des Espaces Info-Energie) ont été sensibilisés à la problématique du radon afin de pouvoir répondre aux propriétaires qui s'engagent dans des travaux de rénovation de leur logement. Dans la continuité de cet objectif, une plaquette d'information vient d'être publiée pour les épauler dans l'information auprès grand public.

[...] Tous les acteurs publics et privés impliqués sur cette thématique du radon sont encouragés à diffuser ce document et à le mettre à disposition sur leurs sites internet.

Source : Plaquette : le radon dans votre habitation

Novembre 2019

DREAL

Disponible sur www.santeenvironnement-nouvelleaquitaine.fr/ Consulté le 5 octobre 2021

Document 13 – Atelier “Ma conso, ma santé”

Une nouvelle proposition d'atelier a vu le jour au Centre Régional d'Eco-énergétique d'Aquitaine (CREAQ). « Ma Conso, ma santé » décrypte les effets de la pollution du quotidien sur la santé. Ces ateliers sont proposés pour la première fois au sein de la Maison Eco-citoyenne de Bordeaux [...].

Rencontre avec Julie Fabre, animatrice du CREAQ formée en santé environnement.

Des ateliers basés sur une technique pédagogique très participative :



En deux heures, nous suivons différentes étapes. Je sensibilise d'abord sur la question de la pollution, des sources potentielles dans une maison ; ensuite on les classe puis on parle des effets et des impacts sur la santé et l'environnement. Dans un deuxième temps, je présente des contenants alimentaires, produits cosmétiques ou d'entretien, que l'on classe à nouveau selon le degré de leur impact sur la santé. Je propose également des recettes de produits sains. [...]

A quel public est destiné cet atelier ?

L'atelier est adapté aux enfants à partir de 8 ans. Nous le proposons pour la première fois cette année dans le cadre de notre partenariat avec la Maison éco-citoyenne mais également du dispositif « Les Juniors du développement durable » pour les établissements scolaires. Un atelier à destination du grand public est également programmé et nous allons l'adapter aux collèges et lycées. Le Centre régional d'éco-énergétique d'Aquitaine sensibilise chaque année 4000 jeunes, toutes interventions confondues. Cet atelier fait désormais partie de notre catalogue d'interventions habituelles sur l'énergie, l'eau et le gaspillage. Nous allons d'ailleurs inviter nos partenaires (collectivités, centres d'animation, ...) à participer à cet atelier dans nos locaux, afin de les sensibiliser à l'intérêt de ce thème aujourd'hui incontournable !

Source : Lancement des ateliers « ma conso, ma santé »

Publié le 06 mars 2020

Site Acteurs-Actions Santé Environnement Nouvelle Aquitaine

Disponible sur www.santeenvironnement-nouvelleaquitaine.fr/habitat/, Consulté le 5 octobre 2021

Document 14 - Le projet en santé-environnement de la ville de Canteleu

Plusieurs éléments de contexte justifient un engagement de la commune dans [...] l'amélioration de la qualité de l'air intérieur :

- **Une qualité de l'air extérieur dégradée** : la ville se situe au cœur de l'agglomération rouennaise, qui présente une qualité de l'air extérieur dégradée **1 jour sur 10 en moyenne, liée notamment au dioxyde d'azote et aux particules fines du trafic**, ainsi qu'à une pollution de fond liée à la présence d'industries dans l'agglomération. La ville est donc localisée en "zone sensible" au titre de la qualité de l'air dans le Schéma Régional Climat Air Energie. Cependant les leviers d'actions pour la commune sont réduits concernant l'amélioration de la qualité de l'air extérieur (les compétences autour de la mobilité et des activités économiques relèvent de la métropole²). L'enjeu est donc d'autant plus important pour la commune d'agir autour de la qualité de l'air intérieur, puisque nous passons en moyenne 70 à 80% du temps dans un milieu clos, afin de limiter les impacts sur la santé d'une qualité de l'air globale dégradée.
- Le constat par les professionnels et les parents, et démontré par les chiffres, **d'une augmentation des cas d'allergies et des problèmes respiratoires**. L'enjeu est important pour les personnes les plus sensibles, que sont les enfants, les personnels en charge de l'entretien et manipulant des produits ménagers quotidiennement, mais aussi pour les personnes en situation de précarité et ayant un accès plus compliqué aux soins. Pour ces derniers, des comportements augmentant leur exposition à une qualité de l'air intérieur ont été observés dans la commune, comme l'obturation volontaire des aérations dans les logements.

[...] Des actions sont prévues/en cours afin d'agir pour l'amélioration de la qualité de l'air intérieur des espaces fréquentés par du public (écoles, bureaux, etc.) et des logements de particuliers en situation de précarité :

1 - Lancement d'une démarche d'auto-réhabilitation accompagnée "Mieux vivre son logement pour mieux vivre son quartier" en lien avec l'Association Foyer de Prévention et d'Animation de Canteleu et via une approche multi-partenariale : [...] Le projet consiste à l'accompagnement des foyers dans des travaux de rénovation et d'entretien, et à l'animation d'ateliers. [...] L'un des objectifs est donc d'améliorer le cadre de vie et l'état du logement, notamment concernant la qualité de l'air intérieur via la prévention autour des mauvaises pratiques du quotidien.

2 - Suppression de l'usage des produits ménagers pour l'entretien des locaux communaux, écoles, et crèches, et diminution des risques liés aux émanations des copieurs.

3 - Reconstruction exemplaire de l'école Flaubert : la ville s'est lancée dans le projet de reconstruction d'une école maternelle et élémentaire avec une prise en compte élevée des enjeux énergétiques, climatiques et environnementaux, permettant notamment de prévenir une partie des risques de pollution de l'air intérieur.

*Source : Actions d'amélioration de la qualité de l'air intérieur et de sensibilisation à destination du personnel de la commune, des écoliers, et des personnes en situation de précarité, Ville de Canteleu, 2020
Disponible sur <https://territoire-environnement-sante.fr>, Consulté le 5 octobre 2021*

² Selon l'article L5217-1 du code général des collectivités territoriales, une métropole est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) qui regroupe plusieurs communes « d'un seul tenant et sans enclave » qui s'associent au sein d'« un espace de solidarité pour élaborer et conduire ensemble un projet d'aménagement et de développement économique, écologique, éducatif, culturel et social de leur territoire afin d'en améliorer la compétitivité et la cohésion ».

Source : Les métropoles, mis à jour le 29 septembre 2021, site du Gouvernement, <https://www.gouvernement.fr/action/les-metropoles>, Consulté le 23 octobre 2021